

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Cercle de dames  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206443>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**DANS LE CHAMP DU PASSÉ**

Ce champ si fécond est celui des *Archives suisses des traditions populaires*. Nous y glanons. Sous le titre modeste de « Petites notes », cette précieuse publication donne une foule de détails intéressants que lui adressent, de tous les coins du pays, et pour les sauver d'un fatal oubli, les amis de nos vieux us, de nos antiques traditions.

C'est dans ce chapitre des « Petites notes » que nous relevons entre autres ce que voici :

On trouve dans les manuscrits Gilliéron, à la Bibliothèque cantonale vaudoise, t. XXII p. 265, la prière suivante attribuée aux Joratiers du XVIII<sup>e</sup> siècle :

Diu no préservai  
Et dis crindrai  
De granna de piau  
Et de piapau  
De fleva quartanna  
De mort sebatanna  
De rebata lou contr' amont

\*

Un proverbe de Lavaux : « Quand on est tru bon, lé cayons vous rondzon ». — A Moudon on disait :

A Moudon la pouta vela  
Ai quatre cara la famena  
Lé dzui lodzi d'amont  
San té laré dé cayon  
Lé dzui lodzi d'avaux  
San té laré dé tzévau.

\*

Le proverbe que voici était en usage sur les deux versants du Risoud (Jura vaudois et français) il y a une cinquantaine d'années. « Lou bin robé, quan l'é verfi a bin l'et asse bon que de l'atre ». — Ce patois, de la vallée française de Mouthe, veut dire : « Le bien dérobé, quand il est employé à bien, est aussi bon que de l'autre. »

\*

Voulez-vous jouer un bon tour à un homme qui vous a fait quelque enchantement ? Un manuscrit du Gros de Vaud, communiqué par Mme Lenoir à M. le pasteur Lambelet, de Rossinières, vous en fournit le moyen. Le voici : Aiguisez proprement un couteau, plantez-le sous les gouttières du toit en disant : « Au nom de Dieu le Père, je plante mon couteau aux yeux de celui qui me fait tort, soit homme ou femme. » Repassez encore une fois à la même place en disant : « Froisse, je te prie, au nom de Dieu le Fils. » A la troisième fois, à la même place, dites : « Au nom de Dieu le St-Esprit, je te plante mon couteau dans le cœur, que tu sentes la douleur, ainsi que N. Seigneur sentit la lance de langueur, quand elle perça le côté du Sauveur ; il perdit encore son sang qui ne change point de couleur. »

\*

A Mont-la-Ville (Vaud), en Chardeuzaz, il y avait autrefois un servant. On lui mettait du lait sur une colonne, et il allait la nuit le boire. On l'entendait rire jusqu'au haut de la grane. Quand il était fâché, il attachait trois vaches au même collier.

\*

Dans le texte du serment d'un messeiller à Missy (Vaud) en 1776, il est dit entre autres qu'il doit faire rapport fidèle de tous les dégâts qu'il verra commettre, et que toutes les fois qu'il entendra crier le mot *vola* « qui est en usage », il se rendra sans délai au lieu désigné.

Que veut dire *vola*? demandent les *Archives*, dont le *Conteur* partage la curiosité.

**Au cimetière.**

On pourrait presque, si on l'osait, intituler ceci : « les gaietés du cimetière ».

En parcourant le champ des morts, un promeneur trouva sur une tombe, cette inscription :

A ma chère épouse  
Louise Després  
A bientôt  
5 juin 1856.

Sur la pierre voisine :

Ci-git Henri Després  
décédé à l'âge de 74 ans  
le 14 mai 1908.

\*

Le même promeneur releva un peu plus loin l'épitaphe que voici :

A Adélaïde D.  
Son inconsolable époux !

Or, cet époux désespéré se consola assez bien, paraît-il, car à côté de la tombe en question, deux autres pierres sépulcrales indiquent qu'il eut une seconde, puis une troisième femme, dont la mort le plongea, sans doute, successivement, dans une même désolation. Et qui sait s'il ne cherche pas l'oubli aux côtés d'une quatrième.

**CERCLE DE DAMES**

**L**e *Conteur* passe, avec plus ou moins de raison, pour n'être pas féministe, au sens actuel de ce mot. Qu'on lui pardonne, en raison de la franchise de son opinion et du caractère absolument inoffensif de son sentiment.

Ce qu'on voudra bien, en revanche, lui reconnaître, c'est qu'il aime beaucoup à parler des dames et aux dames. Voici donc de quoi intéresser peut-être un moment nos lectrices, et nos lecteurs aussi, après tout.

Les dames, qui sont de plus en plus enclines à imiter en toutes choses ces affreux hommes dont elles ne sauraient se passer, ont voulu, à l'instar de ceux-ci, avoir aussi leurs cercles. Paris possède un moment un « Cercle féminin ». Nous ne savons s'il existe toujours, mais voici ce qu'en disait jadis un chroniqueur :

« Aujourd'hui, impossible de conserver un doute : le *Ladies-Club*, primitivement baptisé le *Lotus-Club*, fonctionne ; il a des adhérentes dont le nombre augmente chaque jour et, tout comme les autres cercles, il est nanti de son autorisation régulière, laquelle, paraît-il, n'a pas été obtenue sans difficulté.

» Ainsi dûment accrédité, le club féminin a pu s'installer, dans un petit hôtel ma foi fort coquet et de très agréable apparence. Sans difficulté, une domestique avec un bonnet à tuyau, non un valet de pied, m'a introduit, sinon auprès de la fondatrice principale de l'œuvre, celle qui a eu l'idée, en un mot, et qui l'a menée à bonne fin.

» Très clairement, mon interlocutrice, qui est veuve, ainsi que sa mère et sa tante avec lesquelles elle habite dans un hôtel contigu, m'a exposé son programme. Mme de Marsy — c'est son nom — s'est dit qu'il existait à Paris des femmes isolées, ayant perdu toute famille, des veuves, des célibataires, qui seraient heureuses de trouver un centre commun où elles pourraient se rencontrer avec d'autres personnes de leur sexe. Donc aucune atteinte à la vie de famille, puisqu'il s'agit simplement de la remplacer pour celles, trop nombreuses, qui en sont privées.

» Et comme je demandais à Mme de Marsy comment elle ferait pour repousser absolument les femmes mariées, elle m'a déclaré que ces dernières ne seraient reçues qu'avec l'autorisation de leur mari.

» — Il n'en est pas moins vrai que c'est une invite à déserteur le foyer, ajoutai-je.

» — Mais, riposte Mme de Marsy, qui a commencé ? Les hommes ? Avons-nous assez longtemps protesté contre leur abandon, maudissant

ces cercles où ils oubliaient leurs devoirs, gaspillant souvent leur fortune, y perdant toutes les habitudes de galanterie. Tout, nous l'avons tenté pour les ramener. Rien n'a pu rendre à la plupart de ces déserteurs l'amour du foyer, le désir de la vie à deux. Qu'ils ne trouvent donc pas étonnant qu'à notre tour nous entendions comme eux bénéficier des avantages des associations de ce genre. Encore ne faisons-nous appel principalement qu'aux femmes condamnées à l'isolement, ayant besoin de l'appui de leurs semblables. Avez-vous, monsieur, que pour une institutrice, un professeur qui n'a pas de ménage, c'est beaucoup de trouver une bibliothèque, des revues, des journaux, d'avoir à sa disposition un piano, des instruments de musique. Ici, dans un milieu confortable, élégant, elles trouveront tout cela, moyennant une cotisation très minime, et à la condition d'avoir une existence d'honnête femme.

» Mme de Marsy m'avait dit toutes ces choses avec beaucoup de conviction, en femme qui pense, qui connaît son Paris et qui a même de la littérature.

» Il me restait à voir les locaux.

» Le premier aspect en est tout à fait agréable. Aucune odeur de tabac ; il y a, au contraire, dans l'atmosphère, comme des vapeurs de parfums dont les tentures, les meubles sont imprégnés. Le salon de lecture est des plus coquets. On doit être très bien là pour méditer, pour griffonner une lettre sur du papier glacé avec entête du cercle. La salle à manger, qui est en face, est toute lumineuse, ornée très artistiquement de vieilles faïences, de tables aux nappes russes à dessins rouges. Elle est séparée d'un délicieux petit hall où on peut prendre le café, causer. Je n'ai pas osé demander à Mme de Marsy si on y fumerait une cigarette de ces tabacs blonds et fins, qu'une tête féminine peut porter. Très anglais, le grand salon de conversation, avec son mobilier laqué, ses tentures de Liberty, ses sièges aux formes variées, ses étagères fantaisistes. »

Et le chroniqueur que nous citons termine en exprimant le vœu de voir se fonder un cercle où fréquenteraient hommes et femmes de bonne compagnie et qui serait un acheminement vers le retour à la vie de famille.

N'y pourrait-on revenir sans cela ? Voyons, Mesdemoiselles, voyons, Messieurs, un peu de bonne volonté !

**La bonne précaution.** — Le professeur Niollu à sa gouvernante :

— Madame Elisabeth, n'oubliez pas, s'il vous plaît, de me rappeler demain matin, en m'apportant mon café au lait, que c'est le jour où je me marie !

**L'embarras du choix.** — Ah ! certes, les moyens de distraction ne manquent pas. Voyez plutôt. Demain, dimanche, au Théâtre, en matinée, à 2 heures, *La mendiane de St-Sulpice*, un grand drame ; le soir, à 8 heures, un spectacle de choix, *le Scandale*, comédie de Bataille, et *Une présentation*, un vaudeville d'une gaîté folle. Mardi soir, au Théâtre toujours, la tournée *Vast nous donnera Andromaque*, avec la belle Isis, dans ses danses antiques. — Au Kursaal, d'où le rire ne déloge plus, c'est, depuis vendredi soir au *Pensionnat Michonet* qu'il s'en prend. C'est une opérette hilarante où rivalisent interprètes, costumes et décors. A côté de ça, des attractions de premier ordre. Tous les dimanches, matinée. — Le *Lumen* et le *Lux* ne désemplissent pas ; on devine pourquoi : leurs programmes sont irrésistibles. On ne sait ce qu'il en faut louer le plus : variété, bon goût, actualité. — Enfin, demain soir, les amateurs du théâtre de Brieux — ils sont nombreux — pourront aller à la *Maison du Peuple*, applaudir *Les Avariés*, joués par un groupe d'excellents amateurs.

Et bien, en voilà assez, j'espère !

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.